

Salle 2 Les communications du 11 février 2020

Pandémie et politique sociale (1) : les mesures d'urgence

1. Le dispositif précarité lausannois à l'heure du COVID-19: des enjeux et des opportunités

La crise du coronavirus a mis en lumière la capacité des acteurs de terrain à se mobiliser, s'adapter et collaborer. L'analyse de la situation en région lausannoise en est un parfait exemple. Les mesures prises par le Conseil Fédéral ont eu des conséquences directes pour les structures actives dans les champs de la précarité et des addictions. Les structures d'accueil de jour ont fermé ou réduit leur capacité d'accueil. Les hébergements d'urgence se sont reconfigurés. Les structures se sont interrogées sur les dispositions à prendre avant l'introduction des directives de l'OFSP. Les équipes se sont montrées solidaires et soudées face aux changements réguliers de protocoles.

Dès l'ouverture des hébergements sur 24 heures, les dynamiques des lieux et l'approche ont changé. Cette période était aussi un moment de réflexion sur les scénarii potentiels à venir et les prestations à fournir. Cette pandémie a révélé la solidarité et la créativité des acteurs. Cartes de réservation à but préventif, permanences infirmières au sein des hébergements de nuit, soutien dans les tâches d'autres collègues, recherches de solutions pour l'accueil ou pour appréhender la gestion des consommations.

Le secteur de l'aide alimentaire a été particulièrement touché. Parallèlement à l'augmentation des demandes de soutien, des lieux de récoltes ont dû fermer pour des raisons sanitaires. La Centrale alimentaire région lausannoise (CA-RL) a dû faire preuve d'une capacité d'adaptation remarquable pour la gestion des produits et répondre aux demandes des institutions. Toutes les associations ont soutenu le réseau à la hauteur de leurs possibilités, que ce soit dans la gestion de situations individuelles complexes, l'offre de services ou la création d'un fonds de soutien. Tou.te.s ces professionnel.le.s n'auraient pas pu accomplir leurs missions sans le soutien de l'Etat et de ses collaborateur.trice.s.

- Thibaut Terrettaz, REL'IER - Fondation Le Relais

2. L'animation socioculturelle lausannoise et les réseaux locaux à l'heure du COVID-19

La Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) coordonne l'activité de 17 lieux et propose de multiples activités à tous les habitant.e.s des quartiers. Son action s'adresse tant aux groupes qu'aux individus et a pour dessein d'améliorer leur qualité de vie et, entre autres, de faire émerger des besoins et envies. Elle influe sur les conditions nécessaires au bien vivre-ensemble, en valorisant l'empowerment et les liens sociaux. Les lieux collaborent en réseau de manière spécifique par quartier en bénéficiant des compétences et ressources primordiales des tissus associatifs (bénévoles), d'autres fondations et des structures communales.

Dès les conséquences du Covid-19 (mars 2020) de nombreuses demandes inédites de soutien en vue d'une aide de première nécessité ont été exprimées auprès des professionnel.le.s. En réponse, des distributions d'aides alimentaires de type « inconditionnelles » ont été élaborées sur la base d'un partenariat avec Table Suisse, dès avril. Elles ont été complétées par des actions locales (épicerie solidaire, bourses d'entraide, etc) afin de récolter des denrées.

Un réseau de 11 points de distributions, touchant jusqu'à 300 foyers et 1000 personnes par semaine a été généré rapidement par la mise en commun de ressources locales. Via ce dispositif, les professionnel.le.s ont perçu des demandeur.se.s varié.e.s et se décrivant comme précarisé.e.s (ou esseulé.e.s) au long cours et ne souhaitant pas s'orienter vers des services communaux: par discrétion et afin de ne pas être répertorié.

La régularité de l'action de la FASL dans les quartiers et son identité propre permet la création de liens de confiance privilégiés. Ceci dit, les limites de l'intervention d'une discipline au champ thématique ouvert et modulaire doivent être questionnés. Si son action fluctue en fonction de la capacité des pouvoirs publics à répondre aux besoins primordiaux des habitant.e.s: elle ne saurait se substituer aux acteurs légitimes et législatifs.

- Alexandre Morel, Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL)

3. Qui a eu recours à l'aide d'urgence pendant la pandémie liée au COVID-19 ? Un éclairage issu des données récoltées par Caritas Fribourg

La crise du Covid-19 a eu un fort impact sur la situation économique des ménages. Afin de soutenir les personnes vivant dans la pauvreté et celles qui sont à risque de précarisation, Caritas et la Chaîne du Bonheur ont lancé une campagne d'aide visant à accorder une aide financière aux personnes particulièrement affectées par la crise du Covid-19 en Suisse. Notre proposition de communication se base sur les données collectées par les assistant-e-s sociaux-ales de Caritas Fribourg lors de leurs entretiens avec les personnes ayant eu recours à l'aide d'urgence entre le mois d'avril et la fin du mois de septembre. Elle a un triple objectif : (1) documenter la nature de l'aide d'urgence apportée et son évolution au cours des six mois de son existence ; (2) cerner le(s) profil(s) des publics qui ont (eu) recours à cette aide suite au ralentissement économique provoqué par la crise du Covid-19 ; (3) sur la base des analyses précédentes, contribuer à mieux identifier les besoins émergents pour prévenir la détérioration des situations à risque de pauvreté.

Les premiers résultats indiquent que sur 259 personnes qui ont eu recours à l'aide d'urgence, 73 % des demandes concernaient la couverture des besoins de base, ce qui semble indiquer que la crise a principalement touché les personnes vivant jusqu'alors avec des revenus leur permettant juste de subvenir à leurs besoins. Parmi les bénéficiaires de cette aide financière, 69 % sont des femmes âgées de 20 et 59 ans, dont 40 % exerçant une activité indépendante. D'autre part, les demandes d'aide diminuent à mesure que le nombre de personnes dans le ménage augmente et parmi les travailleurs-euses, les working poor (35 %) et les chômeurs-euses partiel-le-s (28 %) sont les plus représenté-e-s. Ces éléments inscrivent notre proposition dans le premier axe du colloque visant à documenter les situations de pauvreté et de précarité révélées par les mesures prises pour endiguer la pandémie.

- Riccardo Milani, Haute école de travail social Fribourg
- Maël Dif-Pradalier, Haute école de travail social Fribourg

4. Du relatif à l'absolu : comment la pandémie redéfinit la pauvreté

Dans son ouvrage consacré aux pauvres, le sociologue Georg Simmel a montré en 1906 que la pauvreté n'existe qu'en fonction de la réaction sociale qu'elle provoque. Cette communication vise à analyser comment la pauvreté a été redéfinie en Suisse par l'intervention sociale suite aux mesures prises pour endiguer la pandémie de Covid-19.

Avant la pandémie, la pauvreté était définie en Suisse essentiellement par des seuils financiers et un taux de privation matérielle qui ne concernait pas les besoins vitaux. En 2018, selon l'OFS, 7,9% de la population suisse (660'000 personnes) étaient touchées par la pauvreté en termes de revenu, le seuil de pauvreté étant défini à un peu plus de 2100 € par mois pour une personne seule. Les privations les plus fréquentes étaient présentées comme liées au manque de ressources financières pour faire face à une dépense imprévue et aux conditions de logement.

Depuis le printemps 2020, avec la mobilisation de plus d'une centaine d'organisations œuvrant dans le domaine social suite à une collecte de fonds de la Chaîne du Bonheur qui a permis de récolter près de 40 millions €, ce sont surtout les besoins vitaux (se nourrir, se loger, se soigner) des pauvres qui sont adressés. Les médias ont repris et diffusé largement cette nouvelle représentation de la pauvreté, beaucoup plus proche de la pauvreté absolue que de la pauvreté relative. Les réactions indignées concernant l'existence de pareil type de pauvreté dans un pays aussi riche que la Suisse se sont multipliées.

La communication que nous proposons vise à réfléchir et mettre en discussion les conséquences sociologiques de ce changement de paradigme. Elle se base sur une recherche en cours auprès d'organisations ayant reçu des fonds de la Chaîne du Bonheur afin de pouvoir développer ou mettre en place des prestations liées aux conséquences des mesures prises pour endiguer la pandémie. Elle s'appuiera sur les premiers résultats de l'enquête qui va commencer dès novembre 2020.

- Marie Lequet, Haute école de travail social et de santé Lausanne (HETSL)
- Jean-Pierre Tabin, Haute école de travail social et de santé Lausanne (HETSL)

Pandémie et politique sociale (2) : quelles reconfigurations ?

1. Le Coronavirus en Algérie : Analyse de la situation à travers un diagnostic partagé

A l'instar des autres pays l'Algérie compte des chiffres inquiétants en matière des contaminations et des décès du coronavirus. Cette pandémie nécessite une maîtrise épidémiologique pour prévoir le cycle de vie de cette crise. Il est important de dresser un diagnostic pluridisciplinaire pour comprendre les comportements des différents intervenants.

L'évaluation institutionnelle est fondée sur une démarche continue et concertée des acteurs concernés. Ces acteurs conviennent formellement d'analyser et d'apprécier en tout ou en partie la réalisation des missions de leur établissement pour s'ajuster de façon continue à un environnement en constante évolution et pouvoir rendre compte à la société. L'évaluation institutionnelle a pour objectif d'aider les autorités à se situer par rapport aux références internationales partagées.

L'évaluation est une étape incontournable mais intégrée dans tout processus de rénovation institutionnelle et de prise de décision. Elle intéresse :

- Le grand public,
- Les autorités publiques (Santé, Intérieur, Sécurité,)
- Les praticiens de la santé

Dans une optique d'analyse empirique, cette intervention met en lumière les soucis, les attentes et les vœux du peuple longtemps confiné et d'un autre côté les mesures entreprises par les autorités pour gérer cette crise

Notre travail sera réalisé à la base de l'analyse des comportements des différents acteurs de la scène ;

- Le grand public, en questionnaire pour mesurer leur degré d'implication de faire face à cette pandémie et leur acceptabilité des mesures entreprises par les autorités.
 - Les autorités, à travers une analyse documentaire et une autre de discours, des mesures entreprises.
 - Le corps médical, avec des entretiens, pour évaluer l'efficacité des dites mesures d'un côté, et l'implication ainsi que l'état psychologique du personnel soignant d'un autre côté.
- Issam Bounefikha, Université Abd el El Hamid Mehri consantine
 - Nardjes Megrous

2. Les actions de la société civile durant la crise sanitaire, le cas des centres sociaux autogérés en Italie

Doctorante en science politique au sein de l'Université de Genève depuis juin 2020 et active dans le domaine du travail social depuis une quinzaine d'années, mon sujet de thèse porte sur les centres sociaux autogérés (ci-après CSA) en Italie. Ces centres sont des lieux occupés illégalement – même si certains ont réussi, avec le temps, à négocier des accords avec les autorités communales pour légaliser leurs actions – par des groupes de la société civile. Ils ne sont pas des squats, les personnes les occupant n'y vivant pas, mais des lieux où sont développées des activités de type récréatif et social. Durant la crise migratoire, les acteurs de la société civile y ont intensifié des programmes d'accueil et de soutien pour les migrants (soupes populaires, dortoirs sociaux, soins médicaux de base, etc.) palliant ou complétant les actions de l'État. Ils ont aussi développé des collaborations avec les associations et l'Église (très active socialement en Italie). Mes recherches portent sur l'évolution de leurs actions de 2010 à nos jours. Lors d'un premier « terrain » en août dernier, il m'a été possible de questionner et d'observer le développement de leurs actions dans le contexte de la crise sanitaire du COVID. Je suis allée à Bologne, ville traditionnellement de gauche, et me suis entretenue avec un militant du centre « Lâbas ». Je propose de présenter les actions de ces centres - plus particulièrement celles des principaux CSA de Bologne -, les activités qu'ils ont développées et l'expertise qu'ils ont pu mobiliser durant la crise du COVID ; ainsi que les réactions des autorités communales et du monde associatif durant la même période. Je souhaiterais aussi partager les questionnements plus généraux que ces centres portent traditionnellement et qui ont

trouvé une résonance accrue durant la crise sanitaire, à savoir les problématiques des inégalités sociales, les effets de la gentrification, des enjeux environnementaux et de l'accès aux soins.

- Célia Delhomme, Université de Genève

3. Les politiques sociales inachevées et la production de la pauvreté

Ce papier présente les résultats d'une recherche, qualitative menée auprès d'une quinzaine de jeunes travaillant comme chauffeurs et receveurs chez des transporteurs de voyageurs privés dans la localité de Bejaia, sur la situation de précarité dans laquelle il se sont retrouvés suite à leur mise en congé sans soldes par leurs employeurs après l'interdiction d'exercer décrétée par les pouvoirs publics. Afin de tenter de répondre au questionnement suivant : Quel est l'effet des mesures sociales mises en place par le gouvernement, pour atténuer les conséquences désastreuses de la pandémie, sur les populations rendues vulnérables par la pandémie?

Dans une première partie on restituera rapidement les mesures prises par le gouvernement algérien pour endiguer la pandémie de Covid-19, principalement le confinement partiel. Ces mesures ont contraint de nouveaux publics à demander du soutien, en particuliers les salariés précaires, les travailleurs informels... qui se sont retrouvés dans la difficulté de répondre aux besoins les plus élémentaires.

Dans une seconde partie on présentera les mesures mises en place afin d'atténuer l'effet de l'interdiction d'exercer infligée à certaines activités. En effet, les pouvoirs publics ont pris des mesures dans le cadre d'une politique sociale à destination des personnes qui exercent dans les professions frappés par l'interdiction.

Dans une troisième partie on s'appuiera sur les matériaux d'enquête pour illustrer, nuancer et affiner nos hypothèses selon lesquelles ; la lourdeur bureaucratique dans l'acheminement des aides aux bénéficiaires, l'insuffisance des moyens mis en œuvre par le gouvernement...etc. ont incité les bénévoles et les associations sociales et religieuses à prendre des initiatives dans la collecte et la distribution des dons, mais cet engouement n'a pas tardé à disparaître vers la fin du mois jeun. Le caractère temporaire des mesures a introduit les nouveaux salariés précaires dans une pauvreté perpétuelle.

- Zahir Ahouari, Faculté des sciences humaines et sociales, université de Bejaia

4. L'influence de la pandémie COVID-19 sur la configuration de la politique sociale au Sénégal

Analyser les politiques sociales en Afrique, notamment au Sénégal, à l'aide de la grille d'analyse de Didier Tabuteau laisse apparaître à travers les cinq critères les faiblesses dudit système de protection sociale qui ont favorisé l'éclosion d'initiatives de résilience dans le contexte de la COVID-19.

Si nous nous focalisons sur le critère organique, l'étude des interventions en faveur des populations impactées révèle que les actions de solidarité mobilisées sont multiformes et non coordonnées puisque relevant de différents acteurs. Leur efficacité a souffert d'un manque de concertation entre acteurs.. Bon nombre de bonnes volontés, d'associations de bienfaisance, d'ONG et de communes ont géré de façon autonome leurs contributions. Le principe de l'unicité de caisse n'a pas été respecté.

S'agissant du critère financier, il convient de constater, à l'instar de la diversité des acteurs participant à l'effort de guerre contre la Covid-19, que les ressources injectées dans la stratégie de résilience sont d'origine diverse. L'impôt et le bénévolat ou mécénat ont été les principales sources de financement de l'assistance sociale.

Concernant le critère périmétrique, il faut noter que plusieurs cibles ont pu bénéficier de l'effort de solidarité nationale. Plusieurs mécanismes ont permis de soutenir les corps professionnels évoluant surtout dans le privé, les ménages les plus vulnérables et les acteurs du secteur informel et les entreprises.

L'analyse de la composante instrumentale laisse entrevoir des prestations en nature surtout à travers l'aide alimentaire de l'Etat, des communes et des bonnes volontés. La plupart des

catégories professionnelles ont bénéficié quant à elles de prestations en espèce en plus des bourses de sécurité familiale au profit des couches les plus vulnérables.

Le critère comportemental permet aux bénéficiaires de se conformer aux mesures barrières édictées dont particulièrement la stricte observance du confinement.

- Babacar Ndiaye, Ecole Nationale des travailleurs sociaux spécialisés

Pandémie et professionnalité

1. Impact de la pandémie sur les raisons d'être des professionnel.les du travail social

On le sait, les personnes âgées, particulièrement celles hébergées dans différentes structures collectives, ont durement été éprouvées par la pandémie de la Covid 19. Bien vite dès les premiers jours de confinement, des porte-paroles de certains secteurs sociaux ont mis en évidence, dans les médias, d'autres « publics » à l'instar de ceux des secteurs de la jeunesse, du handicap et du sans-abrisme. Très vite également, l'attention s'est portée sur les professionnel.les de la santé ; d'abord, dans une perspective de cure et progressivement, mais sous un mode mineur, dans une perspective de care. Ensuite, mais avec beaucoup moins d'intensité, sur tou.tes les travailleur.euses qui continuaient à faire fonctionner la société, parmi lesquels les travailleur.euses sociaux.ales. Ainsi alors que la visibilité des médecins et des personnels soignants s'est accrue, l'on peut évoquer une sortie – relative et en mode mineur – de l'invisibilité des autres travailleur.euses. Les diverses formes de reconnaissance qui leur ont été adressées apparaissent comme une forme de « contre-don » (Mauss), de remerciement de leur « engagement au péril de leur santé » pendant cette crise. Qu'en est-il particulièrement pour les métiers du social pour lesquels l'invisibilité sociale subie se double d'une invisibilité genrée ? Comment ont-ils vécu cette période ? Comment composent-ils avec les nouvelles contraintes qui leur sont imposées ? La charge de travail, la fatigue physique, le stress si souvent cités dans les médias sont-ils les problèmes les plus importants qu'ils aient rencontrés ? Se sont-ils sentis plus et mieux reconnus ? Bref, dans la perspective d'une économie de biens symboliques (Bourdieu), comment leurs raisons d'être ont-elles traversé cette crise ?

La communication portera une enquête en cours auprès d'étudiant.es dont la grande majorité sont des professionnel.les du travail social s'inscrivant dans un master en ingénierie et action sociales en Belgique francophone.

- Jean-François Gaspar, Haute Ecole Louvain en Hainaut & Haute Ecole Namur Liège Luxembourg

2. Impacts du COVID-19 sur les pratiques numériques des assistantes sociales et assistants sociaux travaillant au sein des services sociaux régionaux du canton de Fribourg

La contribution proposée porte sur deux éléments interconnectés :

D'une part, les changements opérés par les assistantes sociales et assistants sociaux travaillant dans le dispositif d'aide sociale public du canton de Fribourg au niveau de leurs pratiques numériques (Sorin, 2019, Brotcorne & Valenduc, 2009) au regard de l'impact de la pandémie de COVID-19.

D'autre part, au travers de la thématization de ces pratiques numériques, l'idée est de mettre en lumière les épreuves de professionnalité (Ravon & Vidal-Naquet, 2016, 2018) qui ont été suscitées. Ainsi, l'objectif est de questionner la mesure dans laquelle les professionnel-le-s ont vécu un chamboulement dans leurs pratiques quotidiennes, les éventuels problèmes que cela a pu poser, et les pistes que cela peut augurer pour l'avenir de leurs pratiques. Ce faisant, trois axes des pratiques numériques ont pu être thématisés : les pratiques déployées dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires, les pratiques liées à l'organisation interne des services, et les questions soulevées par les pratiques numériques en ce qui concerne le travail social au sens large.

Ce travail a pu être réalisé grâce à un entretien collectif mené en présence de plusieurs assistantes sociales et assistants sociaux qui se sont exprimé-e-s sur leurs pratiques professionnelles.

Cette contribution est proposée dans le cadre d'un stage de recherche, organisé conjointement entre la HES-SO Master et la HETS-FR (qui mène une recherche sur les enjeux de la cyberadministration pour le travail social). J'ai réalisé ce travail de recherche sous la supervision de Jean-François Bickel, Béatrice Vatron-Steiner et Amélie Rossier.

- Raphaël Gerber, HES-SO Master

3. Covid-19 : une fenêtre d'opportunité pour le développement de la cyberadministration dans les mondes de l'insertion et de l'aide sociale

En Suisse comme ailleurs, la cyber-administration se développe, le plus souvent de manière discrète, à la fois « outil de gestion » (Chiapello & Gilbert, 2013) du « souci de soi » de l'État et de son administration (Bezes, 2009), et « instrumentation » (Halpern & al., 2015) du « gouvernement des conduites » (Dubuisson-Quellier, 2016) et d'encadrement des « rapports ordinaires à l'État » (Spire, 2016) des administrés. La pandémie Covid19 et sa gestion constituent une fenêtre d'opportunité pour étendre et accélérer sa mise en œuvre ; c'est du moins ainsi qu'un certain nombre « d'entrepreneurs de réforme » (Bezes, 2009) le présente, et c'est ce dont font aussi l'expérience les professionnel-le-s et les publics de l'intervention sociale, même si ce n'est pas toujours avec le même degré de félicité... Avec cette contribution, notre but est de mettre en évidence quelques-unes des manifestations de cette amplification du processus de digitalisation de l'administration et des relations à celle-ci, d'en explorer les ressorts et justifications, et d'en discuter certaines implications, notamment sous l'angle de l'activité des professionnel-le-s de l'intervention sociale et de l'accès de ses publics aux droits et prestations. Nos propos s'inscriront dans une perspective de sociologie de l'action publique, attentive à son instrumentation, aux contextes locaux et organisationnels, aux acteurs et à leurs chaînes d'interdépendance. Les données empiriques s'appuieront principalement sur l'analyse d'une partie (corpus documentaire, entretiens) des matériaux collectés lors des premières étapes d'une recherche en cours, menée dans le canton de Fribourg. Conçue et initiée avant la pandémie, celle-ci porte sur le processus de développement de la cyber-administration au sein des mondes du chômage et de l'insertion professionnelle d'une part, de l'aide sociale de l'autre, et sur ses implications et enjeux pour les professionnel-le-s de première ligne au contact des administré-e-s.

- Jean-François Bickel, Haute école de travail social Fribourg
- Amélie Rossier, Haute école de travail social Fribourg
- Béatrice Vatron-Steiner, Haute école de travail social Fribourg

4. Diplômer des travailleurs sociaux en temps de pandémie: le cas de l'UQAM

Au Québec, une pénurie de main d'oeuvre qualifiée sévit dans multiples secteurs que le contexte de pandémie à la Covid19 exacerbe et ce, particulièrement dans le secteur "santé et les services sociaux". Aussi, le Gouvernement du Québec et ses Ordres professionnels pressent de plus en plus les institutions universitaires à assurer la diplomation rapide de la relève professionnelle. Or, les situations observées via la prestation d'un programme en travail social en temps de pandémie soulèvent d'importantes questions sur : a) l'état de la théorisation des pratiques d'intervention sociale à distance; b) la mise à l'épreuve des pratiques académiques et pédagogiques à distance face aux discours normatifs et mécanismes de régulation de la formation pratique ainsi que des nouvelles politiques de main d'oeuvre ; c) les conditions d'apprentissage des étudiant.e.s et les conditions de travail des personnes impliquées à la formation pratique. Situations de télétravail, de conciliation travail-famille, d'accès et d'usages des technologies numériques.

Cette communication, de l'axe 3 du colloque, traite de l'intervention sociale assumée par des stagiaires, ces futur.e.s professionnel-le-s du travail social. Dans un premier temps, nous proposons des pistes de conceptualisation : Comment théoriser le lien social et l'intervention sociale médiés par les technologies numériques ? Comment théoriser les enjeux éthiques et déontologiques de ces usages des technologies numériques en travail social ? Puis, nous nous interrogeons sur la qualité de la formation, particulièrement sur la qualité de la formation pratique en intervention sociale alors

que la prestation à la fois de l'enseignement et des activités réalisées en milieu de stage peut se tenir en partie ou en totalité à distance. Ici, notre cas à l'étude est celui du programme en travail social à l'UQAM dont les activités se sont tenues à l'automne 2020 et en zone rouge ie le palier 4 dit "alerte maximale".

- Sylvie Jochems, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Audrey Gonin, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- François Huot, Université du Québec à Montréal (UQAM)